

FICHE INFO



EUROPE DIRECT
Strasbourg

Institutions européennes Strasbourg

Visiter le Parlement européen à Strasbourg

Le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des Droits de l'Homme et le Parlement européen ont leurs propres services des visites. Il est recommandé de contacter directement chacune de ces institutions afin de connaître respectivement leurs conditions d'accès et de visites.



Le Parlement européen

Parlement européen
Bâtiment Louise Weiss
1 Allée du Printemps
Bureau de Strasbourg
67070 STRASBOURG
Tel : +33 (0)3 88 17 40 01 (demander le service des visites)
Fax : +33 (0)3 88 17 51 84
E-mail : VisitesStrasbourg@europarl.europa.eu

Vous devez présenter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) pour être autorisé à accéder aux bâtiments du Parlement européen.

Pendant la session :

À Strasbourg, les sessions plénières ont lieu **du lundi après-midi au jeudi soir**.

Les visites sont **gratuites** et sont disponibles dans les 24 langues officielles de l'Union européenne.

Aucune réservation n'est nécessaire pour les visiteurs individuels, mais les visites de groupes doivent être réservées à l'avance – sous réserve de disponibilité.

Visiteurs individuels :

Pendant les sessions plénières, il est possible de s'asseoir dans la galerie des visiteurs, de suivre le débat et de visiter le Parlarium Simone Veil ainsi que les expositions.

Les visiteurs individuels et les petits groupes de moins de 20 personnes n'ont pas besoin de réserver leur visite. Les visiteurs individuels peuvent suivre la plénière pendant 30 minutes au maximum. Le nombre de places est limité. Elles sont attribuées par ordre d'arrivée.

Heures d'ouverture :

Lundi : de 9h30 à 12h et de 17h à 18h

Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h00 à 18h

Le lundi matin (09:30 – 12:00) et le vendredi (09:00 – 18:00), pendant les semaines de sessions plénières, les visites individuelles sont possibles avec un guide multimédia sans réservation préalable. Toutefois, aucun débat n'aura lieu dans l'hémicycle à ces heures-là.

Groupes :

Les groupes (de 20 à 100 personnes) peuvent planifier une visite au Parlement européen pendant une session plénière dans les 24 langues officielles de l'Union européenne. Les visites de groupe devraient être réservées deux à trois mois à l'avance et sont organisées en fonction des disponibilités.

Hors session

Toutes les visites comprennent l'hémicycle, le Parlamentarium Simone Veil ainsi que les expositions permanentes et temporaires.

Les visites sont **gratuites**. Elles durent environ une heure et sont disponibles dans les **24** langues officielles de l'Union européenne. Les réservations ne sont pas obligatoires mais fortement recommandées pour les groupes.

Visites en autonomie

Pour les individuels et les groupes

La visite se fait à l'aide de l'application « EP Visit Strasbourg » qui est disponible dans les 24 langues sur l'App Store et Google Play ou utilisable sur les appareils fournis sur place.

En cas de forte demande, il se peut qu'il n'y ait pas assez de d'appareils pour tout le monde. Dans ce cas, des membres du personnel seront à votre disposition pour répondre aux questions et donner des explications au sujet du Parlement européen en anglais, français ou allemand. **Il est recommandé d'apporter vos propres casques ou écouteurs.**

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

samedi de 9h30 à 12h et 13h à 18h

Dernière entrée à 17h

Visites guidées pour les groupes

Les groupes (20 personnes ou plus) peuvent réserver une visite guidée. Les visites guidées sont disponibles en français, en anglais et en allemand. Une partie de la visite peut se faire à l'aide de l'application « EP Visit Strasbourg » qui est disponible dans les 24 langues sur l'App Store et Google Play ou utilisable sur les appareils fournis sur place.

Les demandes de réservation doivent être effectuées au moins deux jours avant la visite et jusqu'à six mois à l'avance.

Qu'est-ce que le Parlamentarium :

Le Parlamentarium présente le processus d'élaboration de la législation européenne et explique ce que font les députés au Parlement européen pour relever les défis contemporains. Les visiteurs peuvent également en apprendre davantage sur tous les députés au Parlement européen et prendre contact avec chacun d'entre eux. La visite est proposée dans les 24 langues officielles de l'Union européenne.

Ouvert au public depuis juillet 2017, le Parlamentarium Simone Veil de Strasbourg permet d'informer les visiteurs sur le fonctionnement de l'Union européenne, en particulier sur le rôle du Parlement européen, de manière interactive et ludique. Cet espace au cœur du Parlement européen à Strasbourg est articulé autour de trois zones : un cinéma à 360°, un jeu de rôle pour des groupes de 16-32 participants et une série de modules interactifs.

Horaires d'ouverture :

en dehors des sessions plénières :

du lundi au vendredi de 9h à 18h—dernière entrée : 17h

Samedi de 9h30 à 12h et 13h à 18h

Pendant les sessions :

lundi de 9h30 à 12h et de 17h à 18h

mardi et mercredi de 9h à 12h et 15h à 18h

jeudi de 9h à 12h

vendredi de 9h à 18h